

ment du Printemps de Prague, ainsi que leurs mérites et leurs réussites dans le hockey sur glace suisse de haut niveau. À partir des années 1980, on commença à prendre en compte les enfants des Tchèques et Slovaques déplacés.

L'INVENTION DE LA NATION (ET LA LITTÉRATURE NATIONALE)

Une analyse comparative des falsifications littéraires tchèques,
polonaises et biélorusses au XIX^e siècle

Matthias Melcher

Le fait que les protagonistes des mouvements nationalistes du XIX^e siècle se concentraient sur la découverte et la collecte de textes culturels majeurs est devenu un lieu commun dans la recherche historique. Outre faire l'inventaire des artefacts (littéraires) réels, le phénomène d'inventer des textes était également répandu, et est d'une grande importance pour l'analyse des mouvements nationalistes. Par conséquent, les falsifications littéraires offrent de manière particulière une vision dans les imagined communities des mouvements nationalistes naissants, vu qu'elles devaient compenser leur manque d'authenticité en utilisant sciemment les attentes (nationales) des lecteurs concernés. Cette contribution se penche sur cette « l'invention de la nation (et la littérature nationale) » à travers l'analyse comparative de trois text corpora : le tchèque « Rukopisy královédvorský a zelenohorský » (Manuscripts de Königinhof et de Grünberg), le polonais « Pszczółka Krakowska » (Abeille de Cracovie) et les « Belorusskie narodnye predanija » (légendes populaires biélorusses).

LES MOTIONS DE LOIS POUR LA PROTECTION DE LA NATIONALITÉ PAR LE PARTI ALLEMAND DES SUDÈTES EN 1937 COMME EXEMPLE DE CONCEPTIONS D'AUTONOMIE NON TERRITORIALES

Une étude d'histoire des idées

Oskar Mulej

Dans ses motions de lois d'avril 1937, le parti allemand des Sudètes visait l'autonomie nationale générale pour les Allemands en Tchécoslovaquie. Incorporées sous le nom de « Volksschutzgesetzte » (lois de protection de la nationalité), les six propositions présentées dans le parlement tchécoslovaque comprenaient des plans pour une réorganisation complète de l'État le long de lignes nationales. Cette contribution soutient que ces motions sont donc un exemple d'autonomie non territoriale (NTA), bien qu'elles utilisent une conception explicitement raciale (völkisch) et ouvertement illibérale des droits collectifs, de la nationalité et de la relation à l'État. Il y avait diverses raisons pour lesquelles le Parti allemand des Sudètes, qui par ailleurs soulig-

nait la territorialité en utilisant des termes tels que « Volksboden » (sol national) ou « Volkstumgrenze » (frontière ethnique), employait cette approche non-nationale. Outre des motifs tactiques, les proposeurs de ces motions étaient également poussés par des considérations de théorie juridique ainsi que par des références directes aux lignes de conduite politique des minorités européennes.